Parlement européen

DIRECTION GENERALE DES INFRASTRUCTURES ET DE LA LOGISTIQUE

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
LU-2929 LUXEMBOURG

APPEL D'OFFRES N° 06A40/2017/M016

Prestations architecturales et techniques en relation avec les Bureaux de Liaison du Parlement européen

CAHIER D'ENGAGEMENT

Veuillez remplir et signer ce cahier d'engagement sur support papier ainsi que les annexes obligatoires y énumérés.

1. DESIGNATION DU SOUMISSIONNAIRE [1]

Raison sociale[2] :

Forme juridique :

Adresse officielle :

Pays :

N° TVA[3] :

Nom, prénom et qualité / fonction du représentant déclarant :

[1] En cas de groupement d'opérateurs économiques (consortia), une copie de cette déclaration doit être complétée et signée par chacun des membres du groupement.
[2] Pour les personnes physiques : nom et prénom assorti éventuellement du nom commercial.
[3] Pour les personnes physiques : date de naissance

2. DECLARATION SUR L'HONNEUR

[Le][La] soussigné[e] [*nom du signataire du présent formulaire*]:

(*uniquement pour les personnes physiques*) se représentant [lui][elle]-même	(*uniquement pour les personnes morales*) représentant la personne morale suivante:
Numéro de carte d'identité ou de passeport:	Dénomination officielle complète: Forme juridique officielle: Numéro d'enregistrement légal: Adresse officielle complète: N° d'immatriculation à la TVA:

1) déclare que la personne susmentionnée se trouve ou ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:

SITUATION D'EXCLUSION CONCERNANT LA PERSONNE	OUI	NON
a) elle est en état de faillite ou fait l'objet d'une procédure d'insolvabilité ou de liquidation, ses biens sont administrés par un liquidateur ou sont placés sous administration judiciaire, elle a conclu un concordat préventif, elle se trouve en état de cessation d'activités, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature prévue par les législations ou réglementations nationales;	☐	☐
b) il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu'elle n'a pas respecté ses obligations relatives au paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale conformément au droit du pays où elle est établie, à celui du pays où le pouvoir adjudicateur se situe ou à celui du pays où le marché doit être exécuté;	☐	☐
c) il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu'elle a commis une faute professionnelle grave en ayant violé des dispositions législatives ou réglementaires applicables ou des normes de déontologie de la profession à laquelle elle appartient, ou en ayant adopté une conduite fautive qui a une incidence sur sa crédibilité professionnelle, dès lors que cette conduite dénote une intention fautive ou une négligence grave, y compris en particulier l'une des conduites suivantes:		
i) présentation frauduleuse ou par négligence de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou le respect des critères de sélection ou dans l'exécution d'un marché;	☐	☐
ii) conclusion d'un accord avec d'autres personnes en vue de fausser la concurrence;	☐	☐
iii) violation de droits de propriété intellectuelle;	☐	☐
iv) tentative d'influer sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur lors de la procédure de passation de marché;	☐	☐
v) tentative d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation de marché;	☐	☐

d) il a été établi par un jugement définitif que la personne est coupable de l'un des faits suivants:		
i) fraude, au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes, établie par l'acte du Conseil du 26 juillet 1995;	☐	☐
ii) corruption, telle qu'elle est définie à l'article 3 de la convention relative à la lutte contre la corruption impliquant des fonctionnaires des Communautés européennes ou des fonctionnaires des États membres de l'UE, établie par l'acte du Conseil du 26 mai 1997, et à l'article 2, paragraphe 1, de la décision-cadre 2003/568/JAI du Conseil, ou telle qu'elle est définie dans les dispositions légales du pays où le pouvoir adjudicateur se situe, du pays où la personne est établie ou du pays où le marché doit être exécuté;	☐	☐
iii) participation à une organisation criminelle telle qu'elle est définie à l'article 2 de la décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil;	☐	☐
iv) blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme tels qu'ils sont définis à l'article 1er de la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil;	☐	☐
v) infraction terroriste ou infraction liée aux activités terroristes, telles qu'elles sont définies respectivement à l'article 1er et à l'article 3 de la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil, ou incitation à commettre une infraction, complicité ou tentative d'infraction telles qu'elles sont visées à l'article 4 de ladite décision;	☐	☐
vi) travail des enfants ou autres formes de traite des êtres humains tels qu'ils sont définis à l'article 2 de la directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil;	☐	☐
e) elle a gravement manqué à des obligations essentielles dans l'exécution d'un marché financé par le budget de l'Union, ce qui a conduit à la résiliation anticipée du marché ou à l'application de dommages-intérêts forfaitaires ou d'autres pénalités contractuelles ou ce qui a été découvert à la suite de contrôles, d'audits ou d'enquêtes effectués par un ordonnateur, l'OLAF ou la Cour des comptes;	☐	☐
f) il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu'elle a commis une irrégularité au sens de l'article 1er, paragraphe 2, du règlement (CE, Euratom) n° 2988/95 du Conseil;	☐	☐
g) en cas de faute professionnelle grave, de fraude, de corruption, d'autres infractions pénales, de manquements graves dans l'exécution d'un marché ou d'irrégularités, elle tombe sous le coup: i. de faits établis dans le cadre d'audits ou d'enquêtes menés par la Cour des comptes, l'OLAF ou le service d'audit interne, ou de tout autre contrôle, audit ou vérification effectué sous la responsabilité d'un ordonnateur d'une institution de l'UE, d'un organisme européen ou d'une agence ou d'un organe de l'UE; ii. de décisions administratives non définitives, y compris le cas échéant de mesures disciplinaires prises par l'organe de surveillance compétent qui est chargé de vérifier l'application des normes de déontologie professionnelle; iii. de décisions de la BCE, de la BEI, du Fonds européen d'investissement ou d'organisations internationales; iv. de décisions de la Commission relatives à la violation des règles de l'Union dans le domaine de la concurrence ou de décisions d'une autorité nationale compétente concernant la violation du droit de l'Union ou du droit national en matière de concurrence; ou v. de décisions d'exclusion prises par un ordonnateur d'une institution de l'UE, d'un organisme européen ou d'une agence ou d'un organe de l'UE.	☐	☐

2) déclare qu'une personne physique ou morale qui est un membre de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance de la personne morale susmentionnée ou qui possède des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle à l'égard de ladite personne morale (à savoir les chefs d'entreprise, les membres des organes de direction ou de surveillance et les personnes physiques détenant, à titre individuel, la majorité des parts) se trouve ou ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:		
SITUATIONS D'EXCLUSION CONCERNANT LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES AYANT LE POUVOIR DE REPRÉSENTATION, DE DÉCISION OU DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA PERSONNE MORALE	OUI	NON
Situation visée au point c) ci-dessus (faute professionnelle grave)	☐	☐
Situation visée au point d) ci-dessus (fraude, corruption ou autre infraction pénale)	☐	☐
Situation visée au point e) ci-dessus (manquements graves dans l'exécution d'un marché)	☐	☐
Situation visée au point f) ci-dessus (irrégularité)	☐	☐
3) déclare qu'une personne physique ou morale qui répond indéfiniment des dettes de la personne morale susmentionnée se trouve ou ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:		
SITUATIONS D'EXCLUSION CONCERNANT LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI RÉPONDENT INDÉFINIMENT DES DETTES DE LA PERSONNE MORALE	OUI	NON
Situation visée au point a) ci-dessus (faillite)	☐	☐
Situation visée au point b) ci-dessus (non-respect du paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale)	☐	☐
4) déclare que la personne susmentionnée se trouve ou ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:		
MOTIFS DE REJET DE LA PRÉSENTE PROCÉDURE	**OUI**	**NON**
h) elle n'a pas faussé la concurrence en ayant déjà participé à la préparation de documents de marché pour la présente procédure de passation de marché;	☐	☐
i) elle a fourni des renseignements exacts, sincères et complets au pouvoir adjudicateur dans le cadre de la présente procédure de passation de marché;	☐	☐
5) reconnaît que la personne susmentionnée est susceptible d'être rejetée de la présente procédure et est passible de sanctions administratives (exclusion ou sanction financière) s'il est établi que de fausses déclarations ont été faites ou que de fausses informations ont été fournies pour participer à la présente procédure.		

MESURES CORRECTRICES

Si elle déclare l'une des situations d'exclusion mentionnées ci-dessus, la personne indique les mesures qu'elle a prises pour remédier à la situation d'exclusion, démontrant ainsi sa fiabilité. Il peut s'agir de mesures prises, par exemple, au niveau technique, de l'organisation et du personnel en vue d'éviter toute répétition, d'indemniser le dommage ou de payer les amendes. Les preuves documentaires pertinentes démontrant de manière adéquate les mesures correctrices prises doivent être annexées à la présente déclaration. Cette disposition ne s'applique pas aux situations visées au point d) de la présente déclaration.

JUSTIFICATIFS SUR DEMANDE

Sur demande et dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur, la personne fournit des informations sur les personnes qui sont membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance, ainsi que les justificatifs suivants concernant la ou les personnes physiques ou morales qui répondent indéfiniment des dettes de la personne:

Pour les cas mentionnés aux points a), c), d) ou f), un extrait récent du casier judiciaire est requis ou, à défaut, un document équivalent délivré récemment par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'établissement de la personne, dont il résulte que ces exigences sont satisfaites.

Pour les cas mentionnés aux points a) ou b), des certificats récents délivrés par les autorités compétentes de l'État concerné sont requis. Ces documents doivent apporter la preuve du paiement de tous les impôts, taxes et cotisations de sécurité sociale dont la personne est redevable, y compris la TVA, l'impôt sur le revenu (personnes physiques uniquement), l'impôt sur les sociétés (personnes morales uniquement) et les charges sociales. Lorsqu'un document visé ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment faite devant une autorité judiciaire ou un notaire ou, à défaut, une déclaration solennelle faite devant une autorité administrative ou un organisme professionnel qualifié du pays d'établissement.

Si la personne a déjà présenté de tels justificatifs aux fins d'une autre procédure et si la date de délivrance de ces documents n'excède pas un an et qu'ils sont toujours valables, la personne atteste sur l'honneur que les preuves documentaires ont déjà été fournies et qu'aucun changement n'est intervenu dans sa situation.

CRITÈRES DE SÉLECTION

6) déclare que la personne susmentionnée satisfait aux critères de sélection qui lui sont applicables à titre individuel, tels que prévus par le cahier des charges, à savoir:	OUI	NON	Sans objet
a) elle remplit les critères économiques et financiers applicables, mentionnés à l'article 14.2 du cahier des charges ;	☐	☐	☐
b) elle remplit les critères techniques et professionnels applicables, mentionnés à l'article 14.3 du cahier des charges.	☐	☐	☐

7) si la personne susmentionnée est **soumissionnaire unique** ou **chef de file dans le cas d'une offre conjointe**, déclare que:	OUI	NON	Sans objet
c) le soumissionnaire (y compris tous les membres du groupement en cas d'offre conjointe et les sous-traitants, le cas échéant) respecte l'ensemble des critères de sélection pour lesquels il sera procédé à une évaluation d'ensemble conformément au cahier des charges.	☐	☐	☐

JUSTIFICATIFS AUX FINS DE LA SÉLECTION

Le signataire déclare que la personne susmentionnée peut fournir, sur demande et sans tarder, les documents justificatifs nécessaires énumérés dans les sections correspondantes du cahier des charges et qui ne sont pas disponibles sous forme électronique.

La personne n'est pas tenue de fournir les justificatifs si elle les a déjà présentés aux fins d'une autre procédure de passation de marché. Les documents ne doivent pas avoir été délivrés plus d'un an avant la date à laquelle ils ont été demandés par le pouvoir adjudicateur et doivent être toujours valables à cette date.

Le signataire déclare que la personne a déjà fourni les preuves documentaires aux fins d'une précédente procédure et confirme qu'aucun changement n'est intervenu dans sa situation:

Document	Référence complète de la précédente procédure
Insérer autant de lignes que nécessaire.	

La personne susmentionnée est susceptible d'être rejetée de la présente procédure et est passible de sanctions administratives (exclusion ou sanction financière) s'il est établi que de fausses déclarations ont été faites ou que de fausses informations ont été fournies pour participer à la présente procédure.

Date : ..... Signature du représentant légal : .....

3. OFFRE – ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE

Je soussigné(e) M/Mme.....

en ma qualité de représentant du soumissionnaire, déclare par la présente que le soumissionnaire, après avoir pris connaissance des documents de la procédure et en particulier de l'invitation à soumissionner, du cahier des clauses administratives, des spécifications techniques et du projet de contrat, s'engage sans réserve, conformément aux dispositions des documents ci-avant visés :

- à renoncer à ses propres conditions commerciales et contractuelles et à accepter l'ensemble des conditions du de la présente procédure négociée ;
- à exécuter l'objet du présent marché, à savoir Prestations architecturales et techniques en relation avec les Bureaux d'Information du Parlement européen, et ce dans les conditions définies par les documents de la procédure ;
- à exécuter l'objet du présent marché pour les prix figurant sur le bordereau de prix annexé au présent document ;
- à maintenir les termes de la présente offre pendant toute la durée d'exécution du présent marché, à condition que son acceptation lui soit notifiée dans un délai 180 jours calendriers à compter de la date limite de remise des offres.

4. SIGNATURE DU CONTRAT

En cas d'attribution du marché au soumissionnaire, le contrat sera signé, pour la part de celui-ci, par le représentant suivant. Le Parlement européen pourra réclamer une preuve de son autorisation à signer.

.....

Nom, prénom, fonction du représentant autorisé à signer le contrat

5. ADRESSE E-MAIL DU SOUMISSIONNAIRE

Après l'ouverture des offres, le Parlement européen pourra communiquer avec le soumissionnaire par voie électronique en utilisant l'adresse suivante :

.....@.....

votre adresse e-mail, de préférence une boite fonctionnelle

6. PAIEMENTS

Le Parlement européen se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte identifié dans la fiche signalétique en annexe.

Fait en UN ORIGINAL à ..... le .....

Signature du représentant légal, précédée de la mention manuscrite : « Lu et approuvé, bon pour offre et engagement ».

Cachet du soumissionnaire

Annexes obligatoires sur support papier :

- Bordereau de prix signé (voir modèle annexé)
- Fiche signalétique bancaire signée (voir fiche annexée)

N'oubliez pas de joindre à ce cahier d'engagement, le DVD-ROM contenant tous les autres documents requis dans le cahier des charges

BORDEREAU DE PRIX

Parlement européen - Direction Générale des Infrastructures et de la Logistique - Direction des Infrastructures Unité Gestion immobilière des bureaux de liaison - UGIBL Unité Europa Expérience et prospection immobilière - UEEPI	**APPEL D'OFFRES N° 06A40/2017/M016**

PRESTATIONS ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN RELATION AVEC LES BATIMENTS DES BUREAUX DE LIAISON DU PARLEMENT EUROPEEN

Bordereau de prix

PRESTATIONS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
DISPOSITIF A METTRE EN PLACE « INTRAMUROS »				
Profil 1 Maîtrise d'ouvrage (GO/SO)	Forfait mensuel	48		
Profil 2 Maîtrise d'ouvrage (Techniques spéciales)	Forfait mensuel	48		
Profil 3 Maintenance (Techniques spéciales, spécialisation en HVAC)	Forfait mensuel	48		
Profil 4 Maintenance (Techniques spéciales, spécialisation en électricité)	Forfait mensuel	48		

PRESTATIONS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
LES INTERVENTIONS PONCTUELLES				
Mise à disposition d'un profil spécialisé conformément à l'article 3 des Spécifications techniques	Forfait journalier	360		
	TOTAL			

Entreprise: **Date:** **Signature:**

ATTENTION : vous devez obligatoirement signer ce document à côté de l'encart prévu pour le cachet de la banque. Si vous joignez une copie d'un extrait récent du compte bancaire, il n'est pas nécessaire de faire attester la fiche par votre banque.

ENTITE LEGALE
SOCIETE PRIVEE

Titre / FORME JUDIRIQUE

NOM (S)

ACRONYME

ADRESSE **Rue**

Num **Code postal**

Commune / Ville **Pays**

N° TVA

LIEU D'ENREGISTREMENT

DATE D'ENREGISTREMENT / /

N° DE REGISTRE

TELEPHONE **FAX**

E-MAIL

Ces informations doivent être accompagnées d'une photocopie de tout document officiel permettant d'identifier le nom de l'entité légale, l'adresse du siège social, le numéro de TVA et le numéro d'enregistrement auprès des autorités nationales.

INTITULE DU COMPTE BANCAIRE

NOM
(Nom sous lequel le compte a été ouvert)

ADRESSE **Rue**

Num **Code postal**

Commune / Ville **Pays**

BANQUE

IBAN
(Obligatoire, *si le code IBAN existe dans le pays où votre banque est établie)*

CODE SWIFT (BIC) **DEVISE**

COMPTE BANCAIRE
(Format National)

NOM DE LA BANQUE

ADRESSE **Rue**

Num **Code postal**

Commune / Ville **Pays**

Cachet de la banque + Signature de son représentant * :

Date + signature du répresentant
(Obligatoire)

*** Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas.**